COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des pays se réunissent pour affronter le problème de l'empoisonnement des oiseaux en Afrique australe

Bonn/Le Cap, 25 août 2015 – Des représentants de pays et des experts en faune sauvage se sont réunis au Cap, en Afrique du Sud le 24 août pour affronter le problème de l'empoisonnement des oiseaux migrateurs, problème qui concerne aussi d'importants prédateurs. Cette réunion internationale a été convoquée par la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) et le Mémorandum d'entente sur les oiseaux de proie (MdE Rapaces de la CMS), ces trois instruments relevant du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Des responsables gouvernementaux de dix pays d'Afrique australe et des experts se sont réunis pour trouver la meilleure façon d'appliquer les lignes directrices mondiales sur l'empoisonnement des oiseaux migrateurs. Ces lignes directrices ont été adoptées par plus de 100 pays à la Conférence des Parties à la CMS en novembre 2014. Elles aident les pays à prévenir ou à contrôler l'empoisonnement par les pesticides agricoles, les appâts empoisonnés, les médicaments vétérinaires ainsi que l'utilisation de plomb pour la chasse et la pêche. Les pesticides et les appâts empoisonnés sont particulièrement répandus en Afrique australe.

Un très grand nombre d'oiseaux meurent chaque année suite à un empoisonnement. En Afrique, ces dernières années, les populations de rapaces migrateurs, en particulier des vautours, ont subi un déclin prononcé. Un accord spécialisé sur les oiseaux de proie migrateurs conclu dans le cadre du MdE Rapaces de la CMS met en évidence les risques encourus par ces charognards.

L'empoisonnement a provoqué une réduction de plus de 60 pour cent des vautours africains ces dix dernières années, massacrés directement ou involontairement. Ils se nourrissent de carcasses appâtées avec des insecticides agricoles hautement toxiques pour tuer les prédateurs du bétail, tels que lions, hyènes, chacals ou pour contrôler les chiens sauvages.

Le carbofuran, insecticide faisant l'objet d'un contrôle sévère aux États-Unis, au Canada et dans l'Union européenne, est encore utilisé dans certaines rizières d'Afrique de l'Est comme moyen de lutte contre les oiseaux et les criquets. Bien que fortement contaminés, les oiseaux sont un gibier convoité par les consommateurs en tant que source de protéines.

Les vautours sont tués pour la médecine traditionnelle car ils sont censés prédire l'avenir. En mangeant de la viande de vautour, les consommateurs espèrent acquérir ce don. Les vautours qui volent en cercle au-dessus de rhinocéros ou d'éléphants tués par les braconniers aident à signaler leurs crimes aux gardiens. Il s'ensuit que les braconniers empoisonnent les carcasses pour tuer les oiseaux et ainsi éviter d'être repérés.

Les lignes directrices de la CMS recommandent d'interdire l'emploi d'appâts empoisonnés pour la lutte contre les prédateurs, de mettre en place une législation ou de mieux appliquer les lois existantes et de limiter l'accès aux substances hautement toxiques. Au niveau national, chasser les espèces sauvages à l'aide de poison est illégal dans plus de 80 pour cent des pays africains.

Les pays qui sont membres de la CMS, du MdE Rapaces et de l'AEWA ont préparé un plan de mise en œuvre visant à renforcer l'application des lois et à mettre en œuvre les lignes directrices sur

l'empoisonnement en Afrique australe. L'idée est de transposer par la suite le modèle dans d'autres régions du monde afin d'aider les pays dans leurs efforts pour prévenir l'empoisonnement des oiseaux migrateurs.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les « Lignes directrices mondiales sur l'empoisonnement des oiseaux migrateurs ».

Contacts

Florian Keil, Responsable de l'information et Coordinateur de l'équipe de gestion de l'information commune, de communication et de sensibilisation des Secrétariats du PNUE/CMS et du PNUE/AEWA, tél : +49 (0)228 815 2451, email : florian.keil@unep.org

Veronika Lenarz, Responsable de l'information, Secrétariat du PNUE/CMS, tél : +49 (0)228 815 2409, email : vlenarz@cms.int